

Édito du Directeur Général

Chères adhérentes, Chers adhérents

Comme depuis plus d'un an maintenant, un point sur la situation de nos établissements face à la COVID-19 est devenu un incontournable de la lettre aux adhérents. Nous espérons cependant que celui-ci laissera prochainement place à des informations plus joyeuses sur la vie de notre association. Et vous le verrez dans cette lettre, même en temps de Covid, nous réalisons beaucoup de belles choses dans notre association !

Depuis le 05 avril dernier, nous sommes entrés dans une troisième phase de confinement. Tous nos établissements et services pour enfants et adultes restent ouverts (sauf l'UEMA) afin de maintenir l'accompagnement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs familles. L'ensemble des salariés continue de se mobiliser malgré la fermeture des écoles. Les problèmes de garde d'enfants, engendrés par celle-ci, impactent inévitablement notre fonctionnement. Pour autant, nous espérons limiter les répercussions sur ce dernier grâce à notre force collective. Je tiens donc à remercier de nouveau l'ensemble des équipes pour leur implication et leur engagement ainsi que pour leur rigueur dans la mise en œuvre des gestes barrières.

A ce jour, nous pouvons malgré tout nous réjouir du fait qu'aucune personne accompagnée ne soit en isolement. Le respect des mesures barrières, conjugué au déploiement de la campagne de vaccination nationale, visent à endiguer cette nouvelle vague épidémique. Ces réflexes de prévention sont en effet le moyen le plus efficace dans ce combat contre le virus et restent à la portée de tous.

Pour l'heure, le lancement de la campagne de vaccination au sein de nos établissements et services demeure dans l'attente des directives gouvernementales. De ce fait, nous ne pouvons que vous inciter à prendre contact avec les centres de vaccinations proches de vos domiciles, si bien évidemment les critères le permettent.

Enfin, nous tenons à vous rappeler qu'en cas de difficultés les directions de chaque pôle restent à votre disposition.

L'action familiale peut également être en soutien. Vous pouvez joindre Martine BREGAND et Mathilde LEGGHE, bénévoles au sein de l'Apei de Lons-le-Saunier, au 03.84.43.12.40.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Martial PARRENIN



La Vie de l'Association

VIVA-CITÉ : Un projet qui se termine, un déménagement qui se dessine.



Façade résidence
VIVA-CITÉ côté
Nord
(Hall d'entrée
RDC)

La résidence VIVA-CITÉ, voilà quelques années qu'on en parle !
Le principe de la construction d'un nouveau foyer, en remplacement de celui du Château d'eau devenu vétuste et inadapté, a été acté par le Président du Conseil Départemental de l'époque, en 2014, Monsieur PERNY.

Aussitôt, des démarches étaient engagées avec l'OPH pour la mise en œuvre de cet important ouvrage, avec l'accord du Conseil Départemental actuel, sous la présidence de Monsieur PERNOT.



Après quelques retards liés à la COVID, nous arrivons à la date d'ouverture officielle : le 1er Mai 2021 : 66 chambres individuelles avec salle de bain et WC, dont 10 réservées aux personnes vieillissantes ou retraitées.

Vue d'une
chambre (Salle
de bain/WC-
chambre)

Le déménagement confié à l'entreprise « Les déménageurs Bretons » s'établira sur 15 jours : du 29 avril ou 15 mai 2021. Nous commencerons par les bureaux et services pour terminer par les chambres des résidents venant, du Château d'eau, des Tamaris, du FHMO et de Crançot.

La commission sécurité Pompiers se tient le 8 avril, point de sécurité incontournable avant toute occupation des lieux.

Guy COULON

La Vie de l'Association

La restauration (40 000 repas par an) est confiée à la société Caliteos (la même société qui œuvre déjà à la Tillette). Deux cuisiniers professionnels prépareront les repas dans une cuisine centrale pour être distribués ensuite dans les unités de vie.

Il y aura aussi des « salles familles » où les résidents pourront accueillir leurs amis et familles pour partager un repas.

Balcon donnant
côté Sud (plateau
Montaigu)



Espace de vie
d'une unité de vie
(restauration +
activités)

Dès le 10 mars, les chambres ont été réparties entre les résidents selon des critères préalablement définis, tout en répondant aux obligations, parfois incontournables, et dans la mesure du possible, aux désirs des futurs résidents.

Nous aurions souhaité pouvoir faire visiter aux familles ce magnifique nouveau lieu d'accueil et d'hébergement. Mais la COVID impose ses règles, et dès que les conditions sanitaires le permettront, une inauguration sera bien sûr organisée pour permettre aux familles de visiter cette superbe résidence, qui comme pour les locaux de l'ESAT, améliorera les conditions d'hébergement de tous les travailleurs de l'ESAT qui y seront logés.

Salle de réunion



Hall d'entrée
(RDC côté
Nord)

La Vie de l'Association

Fusion des pôles ASH et FAS-FAM Création du pôle Services et Habitat

La fusion des deux pôles d'hébergements et services pour adultes de notre association a pris effet en janvier 2021.

Le départ de Madame LANAUD, directrice du pôle ex-ASH, et l'audit effectué en octobre 2020 sur les structures et services à destination des hébergements pour adultes, sont venus conforter ce projet de fusion.

Le siège et l'association, relayés par les établissements, étant convaincus que la mutualisation et les articulations qui seront offertes par cette fusion seront des atouts supplémentaires aux objectifs et aux valeurs de notre Apei inscrits dans son projet associatif global. Les réflexions menées en amont de la création de ce nouveau pôle sont désormais concrétisées par une organisation qui a pour objectif de faciliter et de fluidifier le parcours des adultes accompagnés en étant au plus près de ces valeurs.

Épaulé par le siège, je prends l'engagement que mes équipes sauront accompagner les projets de vos proches dans le respect de ces valeurs qui doivent être notre feuille de route quotidienne en :

- ↳ Garantissant un accompagnement de qualité quel que soit le mode de vie choisi par la personne,
- ↳ Soutenant et encourageant l'autodétermination des personnes en situation de handicap,
- ↳ Accompagnant les personnes qui expriment la volonté de vivre dans un environnement de droit commun, à chaque fois que cela est possible et que l'accompagnement proposé répondra aux besoins identifiés,
- ↳ Permettant aux familles d'exprimer leur avis

Ce dispositif sera managé par deux directrices adjointes, Madame Céline DUFOUR-MARIELLE et Madame Sylvie DESBROSSES ainsi que deux cadres de l'intervention médico-social, Madame Anne PERRIN et Monsieur Sébastien. DOMINIQUE.

Leurs bonnes connaissances des situations des adultes accompagnés, de la commande publique et de la réalité du terrain garantissent un management efficient auprès de leurs équipes.

La taille de ce pôle ne doit pas être un frein à ce que les souhaits de vos proches soient entendus, au contraire, elle doit être une force garantissant qu'à chaque période de leur vie et suivant les ajustements qu'ils désireront ou qui seront nécessaires, des propositions leurs seront faites pour leur éviter une rupture importante dans leurs habitudes de vie.

Saluons cet atout majeur qui offrira, comme cela est déjà concrètement constaté, la possibilité à un adulte de faire une carrière de travailleur sur l'ESAT puis d'être accompagné durant plus de dix ans sur le site de HAUTEROUCHE et qui intégrera, à l'ouverture de Vivacité, l'unité des personnes vieillissantes.

Souhaitons lui un long et agréable séjour sur cette résidence tout en sachant que, si un jour son autonomie nécessite une nouvelle orientation, il lui sera éventuellement proposé un retour sur le site de la TILLETTE pour une admission en Foyer d'Accueil Médicalisé.

Un autre exemple pourrait venir argumenter mon propos avec cette dame accompagnée depuis des dizaines d'années sur le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et qui a désormais une notification pour un foyer d'accueil médicalisé. Quelles seraient ses perspectives sans le panel d'accompagnement proposé par le nouveau pôle ?

Personnes accompagnées, familles, professionnels, nous ne devons pas être inquiets par ce changement mais nous devons avoir confiance dans les expériences de chacun qui sauront être capitalisées dans l'unique objectif d'être toujours et encore convaincus que la place des personnes en situation de handicap dans notre société nécessite de ne pas relâcher nos efforts.

Enfin, quand la période de crise sanitaire sera passée, je vous invite à venir nous rencontrer pour découvrir nos dispositifs mais aussi pour constater que les informations citées dans cet article sont suivies d'actes concrets à destination de vos proches.

Au plaisir de vous rencontrer, prenez soin de vous.

Très cordialement

Patrice BRONCHART

La Vie de l'Association

POLE SERVICES ET HABITATS



DIRECTEUR
BRONCHART Patrice



DIRECTRICE ADJOINTE
DUFOUR-MARIELLE Céline



DIRECTRICE ADJOINTE
DESBROSSES Sylvie

Cadre Intervention Médico-Sociale
PERRIN Anne

Cadre Intervention Médico-Sociale
DOMINIQUE Sébastien

GEM
Autisme

Foyer d'Accueil Spécialisé
38 places

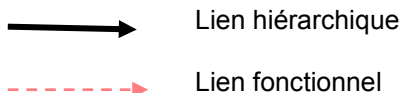
Foyer d'Accueil Médicalisé
12 places

SAJ
HAUTEROUCHE : 3 places
LONS LE SAUNIER : 10 places

FHMO
33 places

SAVS
52 places

VIVACITÉ
HÉBERGEMENT : 56 places
UNITÉ PERSONNES VIEILLISSANTES : 10 places



La Vie de l'Association

Rénovation et restructuration du pôle enfance

Depuis plusieurs années vers 2010, le site de l'Institut Médico Éducatif situé à Perrigny, faisait l'objet de difficultés croissantes pour le renouvellement de son autorisation de fonctionnement, notamment par le Service Départemental d'Incendie et Secours du département du Jura (SDIS).

Cet ainsi que le Président de l'APEI et le maire de la commune engageaient régulièrement leur responsabilité pour le maintien de l'activité de l'établissement.

De plus, au regard de la nouvelle réglementation issue de la loi du 02 janvier 2002, ce même établissement ne permettaient pas l'accès aux personnes à mobilité réduite. (PMR)

Deux axes majeurs imposaient de fait, de « revoir la copie », **accessibilité et sécurité.**

C'est ainsi qu'un travail de réflexion s'est engagé, dès 2012.

Le choix a été fait de rester sur le site actuel de Perrigny, du fait de la proximité des écoles dans le cœur du village et à proximité de Lons le Saunier. Les enfants étant de plus en plus scolarisés en milieu ordinaire, maternelle, primaire et collège, cela venait renforcer la décision prise.

C'est dans ce contexte, qu'un vaste projet de restructuration et de rénovation va s'engager, redonnant à ce site une cohérence de fonctionnement. Au fil du temps, la dispersion des services avait fait son œuvre, les mètres carrés non utilisés puis mal utilisés étaient de plus en plus nombreux, l'inconfort s'était installé insidieusement, sans pour autant porter préjudice aux enfants et adolescents accueillis. Se posait alors la question de la dispersion et la fonctionnalité des locaux.

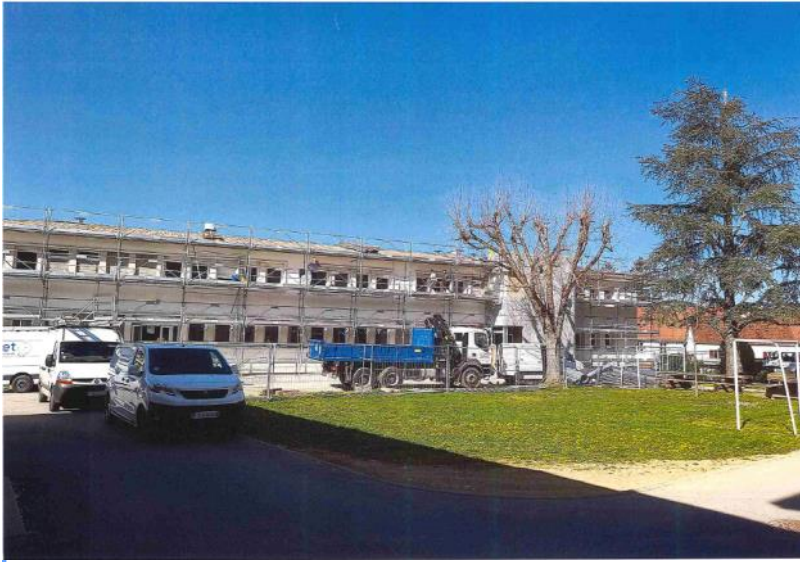
L'Agence Régional de la Santé (ARS) donnera son accord à ce projet et participera au financement de cette réalisation. De plus, des emprunts seront contractés par l'APEI. Des fonds propres de l'association seront aussi engagés, le tout permettant la réalisation d'un projet d'une durée prévisionnelle de 2 ans et demie. C'était sans compter sur les opérations de désamiantage, le passage de la crise sanitaire et la complexité des travaux qui expliquent un achèvement total des travaux en juin de cette année. L'installation dans la dernière tranche est prévue dans le courant de l'été. Les premiers travaux démarreront dans le courant de l'été 2016, sous la vigilance permanente de l'architecte Jean Marc COTTIN et la présence hebdomadaire aux réunions de chantier, du directeur de site, de deux administrateur de l'APEI (177 réunions de chantier au moment où j'écris).

Le challenge était d'exécuter les travaux en maintenant l'activité de l'établissement, en réalisant tranche par tranche, sans trop perturber la vie de tous au quotidien. Pour ne pas trop perturber le quotidien des enfants, nous avons utilisé les anciens locaux de l'ESAT 1 pour les activités de jour. Ces locaux ont été rendus disponibles après le déménagement du pôle travail dans ses nouveaux locaux.



Nouvel accueil IME

La Vie de l'Association



La dernière phase de travaux se situe sur ce qui fût, l'internat de l'Institut Médico Professionnel (IMPro) et la cuisine centrale. Désormais, ce bâtiment hébergera, un self pour la restauration et des salles de repos et de réunion au rez de chaussée, un atelier menuiserie, un atelier blanchisserie, un atelier cuisine au rez de jardin, des salles de classes et d'activité à l'étage. Le tout étant relié par un ascenseur et des plans inclinés permettant ainsi l'accès à tous.

**Travaux en cours
sur la dernière
tranche (SIPFP)**

Au travers de ses réalisations, l'APEI fait évoluer son projet et ses structures au bénéfice des personnes accueillies, en phase avec la « commande sociale » tout en restant fidèle à ses origines sur son engagement depuis 1958, auprès des personnes et des familles. Familles adhérentes, adhérents, faites le savoir et motivez d'autres familles et amis à nous rejoindre. Ensemble sous seront plus forts. Demain... c'est vous



**Bâtiments SAPH
(section accueil
Polyhandicapés)**

Dominique DALOZ

La Vie de l'Association

INFORMATIONS DIVERS

Une adresse mail pour faciliter la communication entre vous et nous.

Un de nos établissements vous a contacté pour connaître votre adresse mail ? Voici pourquoi ...

Le mail est aujourd'hui le moyen le plus rapide de vous transmettre de l'information.

En nous communiquant celui-ci, vous pourrez plus facilement :

- ⇒ Être informé de la vie de l'établissement accompagnant votre proche (campagne de vaccination, événement festif...)
- ⇒ Partager votre avis dans le cadre d'enquêtes de satisfaction
- ⇒ Recevoir des informations générales sur l'Association (date de l'assemblée générale, opération brioche, campagne d'adhésion ...)
- ⇒ Recevoir la lettre aux adhérents

Votre adresse mail reste confidentielle, elle ne sort pas de l'association.

Vous n'avez pas d'adresse mail et vous souhaitez en obtenir une ?

Il est aujourd'hui **simple** et **gratuit** de créer une adresse mail avec son portable ou son ordinateur. L'Action Familiale peut vous aider à en créer une, n'hésitez pas à nous appeler !

Mathilde LEGHE

Actualités de l'ACTION FAMILIALE

Le répit aux aidants : Afin de présenter le dispositif aux parents, avec la coordinatrice Sarah, nous avons prévu d'organiser un « café rencontre » à Lons le Saunier sur 2 jours : le Vendredi 30 avril 2021 à 18H et le samedi 5 juin à 10H. Un questionnaire a été envoyé aux parents.

Permanence de l'Assistante Sociale : Pour nos adhérents qui ont besoin de conseils et de renseignements, une assistante sociale se tient à leur disposition au siège de l'APEI, la prochaine permanence aura lieu le mercredi 2 juin 2021 de 9H à 12H, vous pouvez prendre rendez-vous soit par mail : actionfamiliale@apei-lons.fr, soit par téléphone : 03.84.43.12.40

Permanence de l'Action Familiale : Mathilde et moi nous assurons la permanence et sommes à votre disposition chaque jeudi après-midi au siège de 14H à 16H.

Martine BREGAND

Mercredi 05 Mai 2021
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APEI DE
LONS A L'ESAT DE PERRIGNY

Par audio et vidéo-conférence uniquement.